D 23 03 01 05

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE CHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

DATE DE CONVOCATION : 8 mars 2023

DATE D'AFFICHAGE : 21 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice :	**15**
Présents :	**9**
Votants :	**9**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à 18h38,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame ABLOUH Vice-Présidente.

Etaient présents : Mmes ARENOU, ABLOUH, BOUKANDOURA, SIRAS, DELANNAY, SEVAULT, BAUDRY.
Mrs. GOURVENEC, BAUFFE.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents représentés : Mme. BERCOVICI procuration à Mme ABLOUH

Absents excusés : Mmes. BELHADJ-ADDA, BIGLIONE, DUBOIS.
Mrs. ALIMI, JAMIL.

OBJET : SENIORS EN VACANCES (ANCV)

Madame ABLOUH Vice-Présidente, a exposé aux membres du Conseil d'Administration que l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (A.N.C.V.) a pour mission essentielle de gérer et de développer le dispositif des chèques vacances et d'attribuer des aides en faveur des actions relatives aux équipements de tourismes et de loisirs à vocation sociale.

L'A.N.C.V. a mis en place depuis 2007 un programme destiné essentiellement aux Seniors et dénommé « Seniors en Vacances » afin de favoriser le départ en vacances des Seniors.

Il est proposé de renouveler la convention avec l'A.N.C.V. pour adhérer à ce programme, en fonction des nouveaux critères qui seront proposés.

Madame la Vice-Présidente a rappelé aux membres du Conseil d'Administration les critères éligibles pour l'A.N.C.V. en 2023, puisque les nouveaux critères ne sont pas publiés.

Après avoir entendu les explications de Madame la Vice-Présidente, et sur sa proposition,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

Décide

D'autoriser Madame Halima BELHADJ-ADDA à signer ladite convention et tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme.

Chanteloup-les-Vignes, le dix-sept mars deux mille vingt-trois

Signé électroniquement par:
Marwa ABLOUH

Accusé de réception en préfecture
078-267800514-20230314-D23030105-DE
Date de réception préfecture : 17/03/2023

Le 17 mars 2023